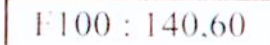


LEGENDE

-  LIMITE ZONE "A" DU PSS
-  LIMITE DE LA CRUE DE 1856
-  LIMITE DE LA CRUE DECENNALE
-  LIMITE DE LA CRUE CENTENNALE
-  ZONE INONDABLE NON CONSTRUCTIBLE
-  ZONE INONDABLE CONSTRUCTIBLE SOUS CERTAINES CONDITIONS
-  LIMITE DE LA COMMUNE
-  PERIMETRE D'ETUDE
-  Tr TRANSFORMATEUR
-  50 PK DU RHONE
-  h 1.70 HAUTEUR DE SUBMERSION A LA CRUE DE REFERENCE (en metre)
-  d 3 DUREE DE SUBMERSION A LA CRUE DE REFERENCE (en jours)
-  F100 : 140.60 ALTITUDE DE LA CRUE DE REFERENCE AU DROIT DU POINT CONSIDERE (NGF Orthométrique)

2

PREFECTURE L'ISERE
Service de la Navigation
Rhône-Saône

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES
INONDATIONS
(P.P.R.I.)

VALLEE DU RHONE EN AVAL DE LYON
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE : PEAGE DE ROUSSILLON

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/5000^{ème}

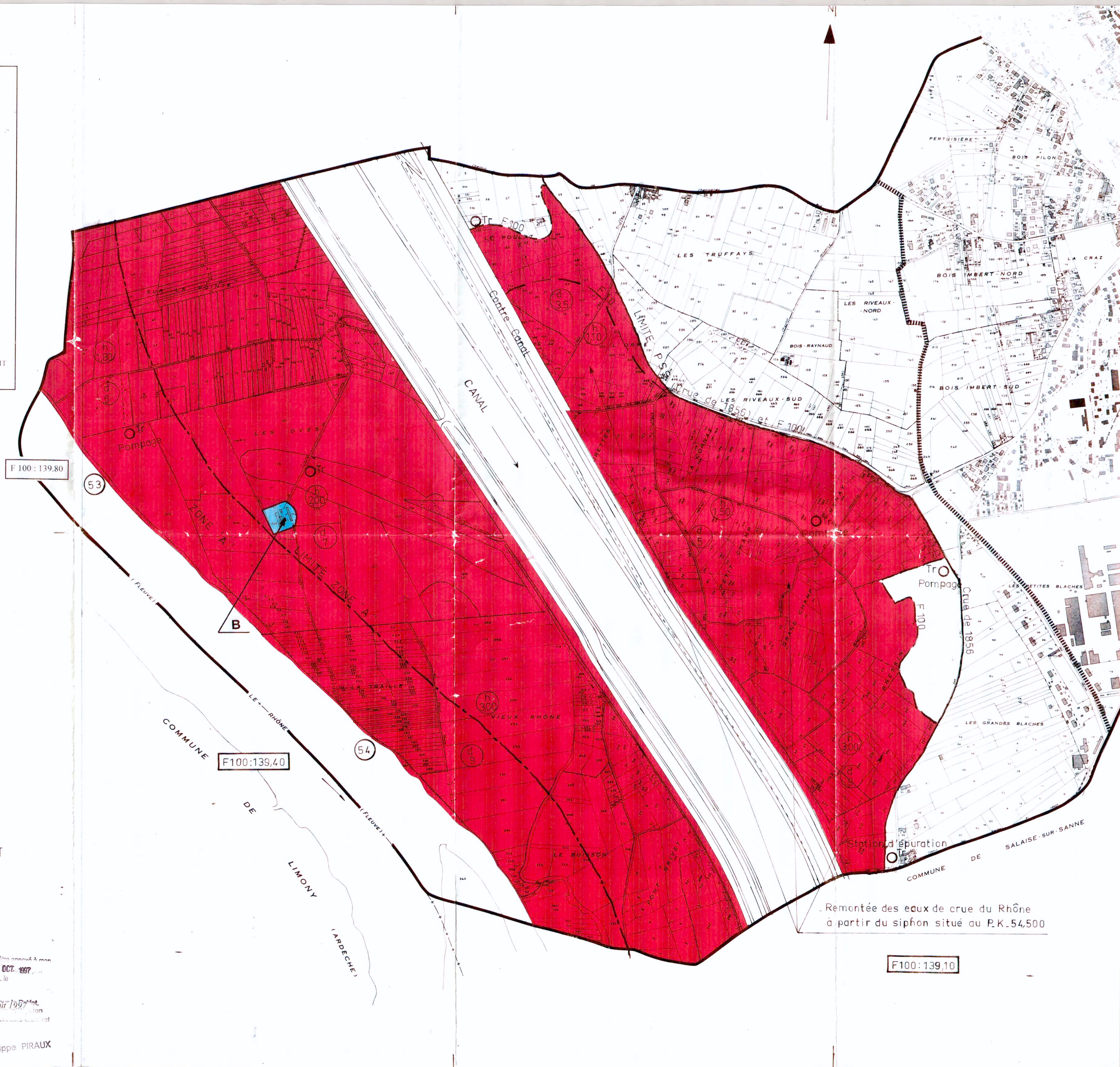
Pour le Préfet et pour délégation
Le Chef du Service

Annick SCHWARZ

Vu pour être approuvé à mon
avis le 17 OCT. 1997
Grenoble, le

Pour le Préfet
Le 19 OCT. 1997
Le Secrétaire Général

Philippe PIRAUX



Remontée des eaux de crue du Rhône
à partir du siphon situé au P.K. 54,500

F100:139,10